



Paris, le 07 Juillet 2022

Monsieur le Ministre,

Les derniers travaux effectués dans le cadre du Beauvau de la Sécurité et de la LOPMI apportent sans aucun doute des perspectives importantes pour la Police Scientifique de la Police Nationale.

Les différents échanges réalisés avec le Ministère n'ont fait que renforcer la confiance et la prise en compte des problématiques que rencontrent notre filière.

Depuis la création du Service Central de Police Technique et Scientifique en 2017, notre autorité fonctionnelle est sous la responsabilité de ce service (SNPS depuis 2019) et notre autorité hiérarchique organisée entre la DCPJ, DCSP, PP et le SNPS.

Sur ce thème, les DDPN doivent représenter une lisibilité beaucoup plus importante et unique pour la PTS.

Nous avons déjà anticipé la démarche en sollicitant les chefs de projet et les directeurs zonaux qui seront impliqués.

J'insiste sur ce point pour que vous soyez vigilant à ce que nos personnels scientifiques soient directement concernés par ces groupes de travail et acteurs de leur propre avenir en proposant des orientations cohérentes de leur propre filière.

Les différents échanges effectués avec le SNPS récemment ne nous confortent pas dans cette envie commune de faire de la Police Scientifique une filière à part entière, organisée comme toute filière spécialisée avec des effectifs de son corps qui la dirigent et qui comprennent les difficultés du quotidien. Nous déplorons que, malgré nos alertes effectuées en ce sens, le SNPS avance sur les projets sans anticipation ni perspective RH.

Pour exemple, la lisibilité et le positionnement de la PTS au sein des DDPN doivent nous permettre d'être acteur localement de nos problèmes opérationnels en positionnant un personnel scientifique responsable du département. Le dernier entretien effectué avec le DGPN nous avait conforté dans cette position après les interventions de son conseiller social, Monsieur Lauze, qui parlait d'un moment unique pour la PTS de la positionner localement et totalement concernée par son avenir.

Le SNPS sur ce sujet nous laisse sans réponse et souhaite rester sur ce qu'il pratique actuellement en ne changeant guère l'organigramme. Nous pensions pourtant être davantage soutenus par notre propre autorité fonctionnelle.

Je tenais également à porter à votre connaissance que les orientations RH prises par la LOPMI (près de 500 avancements entre chaque grade du corps des Techniciens pour exemple) doivent être la priorité de tout fonctionnaire en lieu et place d'un projet de Nomenclature évasif, proposé par le SNPS, qui pourrait mettre en péril l'équilibre de tous les services territoriaux et centraux.

Une fois encore, sur ce thème, nous nous retrouvons face à des responsables du SNPS qui s'obstinent à rester sur leur position, justifiant que les travaux sont faits pour être réalisés.

Le SNPPS suivra les orientations prises par la Loi D'orientation et nous assurerons dans un premier temps les déroulements de carrière des Policiers Scientifiques avant de se projeter sur une nomenclature attendue depuis près de 10 ans. Nous ne souhaitons pas annuler le projet de restructuration avec la mise en place de nomenclatures mais nous souhaitons éviter un turn-over incessant pendant 5 ans de mobilité pour des fonctionnaires de premier corps, quand, en parallèle, nous n'avons pas le même destin pour nos collègues actifs.

La Police Scientifique n'est d'ailleurs pas calibrée au niveau du nombre de services et par son attractivité indemnitaire pour demander à un technicien de premier niveau de prendre un poste de grade supérieur à plusieurs kilomètres à cause d'une nomenclature qui figerait la cartographie des services territoriaux et centraux.

Vous comprendrez, Monsieur le Ministre, qu'il est grand temps pour la Police Scientifique d'être enfin reconnue par ses pairs, et encadrer sa propre filière au sein du SNPS et dans tous les services d'aujourd'hui et de demain, pour parler de problèmes concrets rencontrés par notre filière et compris par sa hiérarchie.

C'est avec responsabilité et détermination que le SNPPS continuera à défendre les personnels de Police Scientifique qu'il représente dans toutes les Directions d'Emploi de la Police Nationale et ne manquera pas de vous faire remonter toute orientation prise qui pourrait mettre en péril la lisibilité et l'efficacité de notre filière au sein de la Maison Police Nationale.

Soyez assuré de mon plus profond respect.

Le Secrétaire Général du SNPPS
Mickaël VINARD



Monsieur Gérald DARMANIN
Ministère de l'Intérieur
Place Beauvau
75008 PARIS - Cedex 08